

BP 2024 des panneaux photovoltaïques

La section investissement est suffisamment conséquente sur cet exercice pour permettre l'acquisition de nouveaux panneaux photovoltaïques.

La revente d'énergie et l'excédent de fonctionnement 2023 permet de basculer la somme de 15000 € au budget général.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
Panneaux photovoltaïques - Nanton	49 500,95	23 661,50	73 162,45
Total	49 500,95	23 661,50	73 162,45

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère
général : 28 744,95 €

Autre : 20 756,00 €

Recettes

Produit des services : 15
000,00 €

Excédent antérieur :
31 687,95 €

Autre : 2 813,00 €

Dépenses

Dépenses d'équipement :
20 848,50 €

Autre : 2 813,00 €

Recettes

Excédent antérieur :
17 910,50 €

Autre : 5 751,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT